



Continental
CHIMITEC

FICHE TECHNIQUE



CAFLAC

Insecticide anti-rampants



APPLICATIONS

- Lutte contre un grand nombre d'insectes rampants : mouches, blattes (cafards), araignées, perce-oreilles, fourmis, punaises...

MISE EN OEUVRE

- Tenir l'aérosol verticalement.
- Pulvériser directement sur les insectes ou sur les surfaces où ces derniers se cachent ou se déplacent.
- Ne pas utiliser sur les humains ni sur les animaux autres qu'insectes.
- Ne pas utiliser à proximité d'aliments, boissons, matériels et surfaces destinés à être en contact avec les aliments et boissons.

AVANTAGES

- Action très rapide et rémanente
- Utilisable en milieu domestique ou professionnel : maison, magasins, hôtels, restaurants, entrepôts, bureaux, écoles, salles de réunion, WC, garages...
- Insecticide répondant à la norme TP18
- Conditionnement en aérosols de 500 ml NET
- Fabriqué en France



TRAITEMENT COMPLEMENTAIRE ET SECURITE

- Ce produit est réservé aux utilisateurs professionnels et doit être utilisé dans le cadre d'opérations de maintenance ou de rénovation en se conformant à la fiche de données de sécurité.
- Formulation déposée au centre antipoison : 01 45 42 59 59 (ORFILA).
- Pour toute demande de support technique, vous pouvez nous contacter par e-mail : contact@cchimitec.fr ou par tél : 05.59.53.98.28